



ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°8-2023-089

PUBLIÉ LE 6 SEPTEMBRE 2023

DDTESPP 08

8-2023-09-05-00004

Arrêté n°2023-512 portant renouvellement de la liste des personnes habilitées à assister un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou lors de l'entretien relatif à la rupture conventionnelle de son contrat de travail.

ARRÊTE N° 2023 - 512

**Portant renouvellement de la liste des personnes habilitées à assister
un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou lors de l'entretien relatif à la
rupture conventionnelle de son contrat de travail**

**Le Préfet des Ardennes,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code du travail; et notamment les articles L1232-7 à L1232-14 et D1232-4 à D1232-12 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-593 du 17 septembre 2020 portant composition de la liste des conseillers du salarié dans le département des Ardennes ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 03 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-405 du 13 juillet 2023 portant délégation de signature à Monsieur Joël DUBREUIL, secrétaire général de la préfecture des Ardennes ;

Après consultation des organisations syndicales représentatives visées à l'article L 2272-1 du code du travail ;

Sur proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La composition de la liste des personnes habilitées à venir assister gratuitement, sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou lors du ou des entretiens relatifs à la rupture conventionnelle de son contrat de travail, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise, est fixée selon la liste annexée au présent arrêté.

Article 2 : La durée de leur mandat est fixée à 3 ans.

Article 3 : Leur mission permanente, s'exerce exclusivement dans le département des Ardennes et ouvre droit au remboursement des frais de déplacement qu'elle occasionne.

Article 4 : La liste prévue à l'article 1^{er} ci-dessus sera tenue à la disposition des salariés concernés dans chaque section de l'Inspection du travail et dans chaque mairie du département.

Article 5 : L'arrêté préfectoral n°2020-593 du 17 septembre 2020 portant renouvellement de la liste des personnes habilitées à assister un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement est abrogé.

Article 6 : Le secrétaire général de la Préfecture des Ardennes, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Charleville-Mézières, le 05 SEP. 2023

Le Préfet,



Alain BUCQUET

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours hiérarchique, auprès de la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion – Ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion – Direction Générale du Travail (DGT) – 39-43 Quai André Citroën – 75739 PARIS Cedex 15

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne : 25 rue du Lycée – 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique TELERECOURS CITOYEN accessible par le site www.telerecours.fr

Liste des conseillers du salarié des Ardennes pouvant assister les salariés lors d'un entretien préalable à licenciement ou à une rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée dans les entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel

Annexe à l'arrêté du

SYNDICAT	NOM	Prénom	QUALITE (Secteur d'activité professionnelle)	COMMUNE	COORDONNEES
CFDT	BARBASON	Boris	Salarié (Industrie)	AIGLEMONT	☎ : 06.62.34.84.48 bomel@live.fr
CFDT	BARBERON	Éric	Salarié (Industrie)	SEDAN	☎ : 06.28.82.09.50 ericbarberoe@aol.com
CFDT	HAJEWSKI	Damien	Salarié (Industrie)	POURU SAINT REMY	☎ : 06.88.42.87.20 hajewskidamien@msn.com
CFE-CGC	ANTONINI	Jean-François	Salarié (Sidérurgie)	BALAN	☎ : 06.31.58.12.73 jean-francoisantonini@orange.fr
CFE-CGC	PERU	Yannick	Salarié (Métallurgie)	GLAIRE	☎ : 06.60.64.01.69 yannick.peru@sfr.fr
CFE-CGC	POSTAL	Gilles	Salarié (Agroalimentaire)	SEDAN	☎ : 06.52.26.41.12 gillespostal@orange.fr
CFE-CGC	SEGARD	Freddy	Salarié (Construction)	NOUZONVILLE	☎ : 06.84.03.42.02 Segardfreddy70@gmail.com
CFE-CGC	TABET	Nadir	Salarié (Action social)	CHARLEVILLE-MEZIERES	☎ : 07.86.71.98.50 nadir.tabet@icloud.com
CFTC	BOULANGER	Jérôme	Salarié (Industrie)	VILLERS-LE-TOURNEUR	☎ : 06.29.22.85.43 jerome.boulanger4@wanadoo.fr
CFTC	BUSSIÈRE	Nicolas	Salarié (Action social)	SEDAN	☎ : 06.60.75.23.12 sg.cftcsantesociaux08@gmail.com
CFTC	DICHOU	Naim	Salarié (Action Social)	GESPUNSART	☎ : 06.42.56.14.18 naim.dichou@orange.fr

SYNDICAT	NOM	Prénom	Qualite (Secteur d'activité professionnelle)	COMMUNE	COORDONNEES
CFTC	GOBE	Hassina	Salariée (Service)	CHARLEVILLE-MEZIERES	☎ : 03.10.07.46.75 ha.gobe@laposte.net
CFTC	MASSON	Éric	Salarié (Métallurgie)	BOUVELLEMONT	☎ : 06.15.17.57.87 eric.masson08@hotmail.fr
CGT	CZAYSKOWSKI	Sandrine	Salariée (Organismes Sociaux)	NOUZONVILLE	☎ : 06.49.09.96.09 cz.sandrine@yahoo.fr
CGT	FERNANDEZ	Carlos	Salarié (Aide à domicile)	MONTCY-NOTRE-DAME	☎ : 06.52.31.83.07 carlos.fernandez007@orange.fr
CGT	FROUSSART	Richard	Salarié (Métallurgie)	VILLERS-SEMEUSE	☎ : 06.49.30.38.55 rackam08@hotmail.com
CGT	HEMADA	Jamâl	Intérimaire	BREVILLY	☎ : 07.88.85.01.01 h.j77@orange.fr
CGT	LODE	Sylvain	Salarié (Industries Chimiques)	VIREUX-MOLHAIN	☎ : 06.79.40.10.23 lodesylvain08@gmail.com
CGT	MAGUIN	Renaud	Salarié (Métallurgie)	VENDRESSE	☎ : 06.72.50.62.11 renaud.maguin08@orange.fr
CGT	PARISON	Denis	Retraité (Secteur Public)	MOULINS-ST-HUBERT (55700)	☎ : 06.70.32.48.77 den08@orange.fr
CGT	PIRRONITTO	Eugénio	Sans emploi	FUMAY	☎ : 07.86.95.26.56 pirronitto.eugenio@gmail.com
FO	DOMINGUEZ	Bianca	Salariée (Assistante technique réseau)	VRIGNE-AUX-BOIS	☎ : 06.77.06.67.80 bd.dom@cegetel.net
FO	GLACET	Jean-Pierre	Fonctionnaire	CHARLEVILLE-MEZIERES	☎ : 03.24.33.23.21 udfo08@wanadoo.fr
FO	LESQUOIS	Daniel	Salarié (Electromécanicien)	MOUZAY (55770)	☎ : 06.80.51.47.43 lesquois.daniel@orange.fr
FO	MABILLON	Jean-Pierre	Retraité (Secteur privé)	SAPOGNE-ET-FEUCHERES	☎ : 06.32.95.94.27 mab-jp@wanadoo.fr
FO	MUSSO	Nicolas	Salarié (EPHAD)	MATTON-ET-CLEMENCY	☎ : 07.88.09.11.38 nmusso51@gmail.com

SYNDICAT	NOM	Prénom	QUALITE (Secteur d'activité professionnelle)	COMMUNE	COORDONNEES
FO	SAPONE	Éric	Retraité (Bâtiment)	VIREUX-WALLERAND	☎ : 06.81.49.90.28 eric.sapone@sfr.fr
FO	SIMONNEAU	Christophe	Salarié (Industrie)	HAUDRECY	☎ : 07.62.66.18.80 chs08@live.fr
FO	THULLIER	William	Salarié (Bâtiment)	NOUZONVILLE	☎ : 06.40.12.66.08 thullier.william@hotmail.fr
FO	VAN MOORLEGHEM	Stéphane	Salarié (Industrie)	AUVILLERS-LES-FORGES	☎ : 07.86.81.11.43 van-moorleghem.stephane@orange.fr
UNSA	DECARREAU	Charly	Salarié (Industrie)	NOUVION-SUR-MEUSE	☎ : 06.67.10.38.92 charly.decarreaux@unsa.org
UNSA	REMY	Patrick	Salarié (Industrie)	VOUZIER	☎ : 07.86.81.43.62 patrick.remy123@orange.fr
UNSA	VUIBERT	Brice	Salarié (Industrie)	THIN-LE-MOUTIER	☎ : 06.03.85.07.10 brice.vuibert@orange.fr
Sans étiquette syndicale	MARCHANT	Yvette	Salariée (Commerce)	GIVRON	☎ : 06.78.32.70.77 yvette.marchant008@gmail.com

